



Pays de Lourdes



## REGLEMENT

### JEU EN MAGASIN – OPERATION BIOTONOMES JUIN 2018

---

#### **ARTICLE 1 ORGANISATION**

La Biocoop Pays de Lourdes située 2 Impasse du Vélodrome, avenue François Abadie, 65100 Lourdes, immatriculée au RCS de Tarbes sous le numéro 803703990 organise un jeu gratuit avec obligation d'achat et tirage au sort du 1<sup>er</sup> au 16 juin 2018, ci-après désigné « le jeu Biotonomes », dans le cadre de l'opération nationale Les BIOTONOMES organisée par l'enseigne BIOCOOP.

Une autre animation, ci-après désignée « Animation Sac à vrac en tissu », sera également organisée en magasin, toujours dans le cadre de l'opération nationale Les BIOTONOMES organisée par l'enseigne BIOCOOP.

#### **ARTICLE 2 PARTICIPATION**

La participation au jeu Biotonomes et à l'animation Sac à vrac en tissu se fait exclusivement dans le magasin Biocoop Pays de Lourdes situé 2 Impasse du Vélodrome, avenue François Abadie, 65100 Lourdes.

La participation est ouverte à toute personne physique âgée de 18 (dix-huit) ans ayant effectué au moins un passage en caisse pendant la durée de l'opération, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> au 16 juin 2018. La participation au jeu implique l'acceptation sans réserve des participants du présent règlement dans son intégralité.

Sont exclus du jeu, les membres du personnel de la Biocoop Pays de Lourdes et toute personne ayant participé à l'élaboration du jeu.

### **ARTICLE 3 MODALITES DE PARTICIPATION**

#### **JEU BIOTONOMES**

Le jeu se déroule sur 16 jours en magasin exclusivement, du 1<sup>er</sup> au 16 juin à 19h, heure de fermeture du magasin.

Pour participer, le joueur doit :

- Se rendre dans le magasin Biocoop Pays de Lourdes situé 2 Impasse du Vélodrome, avenue François Abadie, 65100 Lourdes.
- Effectuer au moins un achat
- A son passage en caisse, un bulletin de participation lui sera remis
- Après avoir rempli le bulletin de participation en indiquant, son nom, ses coordonnées, son souhait ou non de recevoir sur l'adresse e-mail qu'il aura indiquée la newsletter de Biocoop Pays de Lourdes, il devra le déposer dans l'urne prévue à cet effet à l'entrée du magasin

Chaque participant peut jouer plusieurs fois : à chacun de ses passages en caisse pendant l'opération Biotonomes du 1<sup>er</sup> au 16 juin inclus, un nouveau bulletin de participation lui sera remis.

#### **ANIMATION SAC A VRAC EN TISSU**

L'opération se déroule du 1<sup>er</sup> au 16 juin inclus à 19h, heure de fermeture du magasin, dans la limite des stocks de sacs en tissu disponibles. La Biocoop Pays de Lourdes se réserve le droit de cesser l'opération avant la date du 16 juin, si le stock de ses sacs en tissu devait être épuisé.

En suivant une signalétique au sol le menant au rayon vrac, le participant cherche à la main un jeton enfoui dans un bac à vrac. A son passage en caisse, en échange du jeton, un sac vrac en tissu pour le vrac lui est offert, dans la limite des stocks disponibles.

### **ARTICLE 4 DESIGNATION DES GAGNANTS DU JEU BIOTONOMES**

Le tirage au sort aura lieu à la fin de l'opération Les Biotonomes parmi les bulletins valides, c'est-à-dire dont les informations seront correctement complétées.

L'annonce des gagnants se fera sur la page Facebook Biocoop Pays de Lourdes ainsi que sur le site internet [www.biocoop-lourdes.fr](http://www.biocoop-lourdes.fr). Les gagnants seront ensuite contactés personnellement pour être tenu informés des conditions de remise de leur lot.

## **ARTICLE 5 LOTS**

### **JEU BIOTONOMES**

Sont mis en jeu les lots suivants de la marque CRISTEL® :

- 2 Faitouts avec couvercle et poignée diamètre 22 cm valeur de l'unité 185€
- 1 Casserole avec couvercle et poignée diamètre 18 cm valeur 139€
- 1 Casserole avec poignée diamètre 18 cm valeur 111€
- 1 Casserole avec poignée diamètre 16 cm valeur 96€

Le tirage au sort se fera dans l'ordre des lots mis en jeu listés ci-dessus.

Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables et ne pourront donc en aucun cas faire l'objet d'une contrepartie pécuniaire.

La remise des lots se fera en main propre en magasin à la date qui sera communiquée aux gagnants. Chaque gagnant devra être en mesure de prouver son identité lors de retrait de son lot.

### **ANIMATION SAC A VRAC EN TISSU**

En échange d'un jeton, le participant recevra un sac à vrac en tissu Biocoop d'une contenance de 0,5L et d'une valeur de 1,60€.

## **ARTICLE 6 - DONNEES PERSONNELLES**

Les informations communiquées au cours du jeu sont destinées à l'usage interne de Biocoop Pays de Lourdes. Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 et dans le respect du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) du 25 mai 2018, les participants disposent, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations les concernant, qui pourra être exercé auprès du magasin Biocoop Pays de Lourdes sur simple demande adressée à : Biocoop Pays de Lourdes, 2 Impasse du vélodrome, Avenue François Abadie 65100 Lourdes.

## **ARTICLE 7– COMMUNICATION DES GAGNANTS**

Les gagnants autorisent le magasin Biocoop Pays de Lourdes à communiquer à des fins promotionnelles, commerciales ou publicitaires liées au jeu, leurs nom et prénom, sans que cette autorisation ne puisse ouvrir d'autres droits que celui de recevoir le lot gagné, notamment sans qu'une contrepartie pécuniaire puisse être demandée. Elle autorise

également le magasin Biocoop Pays de Lourdes à utiliser leur image pour diffusion sur sa page Facebook et son site Internet de la remise des prix.

#### **ARTICLE 8 – LITIGE**

Le présent règlement est soumis à la loi française. Toutes difficultés d'interprétation du présent règlement et tout cas litigieux seront tranchés en dernier ressort par le magasin Biocoop Pays de Lourdes au regard des lois françaises, seules compétentes.

#### **ARTICLE 9 - COPIE DU PRESENT REGLEMENT**

Une copie écrite du règlement est adressée à toute personne qui en fait la demande avant la clôture du jeu. Le règlement est disponible en magasin ou par courrier. Cette demande doit être adressée à Biocoop Pays de Lourdes, 2 Impasse du Vélodrome, Avenue François Abadie 65100 Lourdes.